PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2021 ***N° 1.1***
Chrono 15516

Rapporteur ***: Monsieur Anthony BORRÉ***

Service ***:*** **Direction Développement RH**

Commission : ***1 - CADRE DE VIE, SECURITE, PROXIMITE ET COMMERCE***
2 - ENVIRONNEMENT, SANTE, SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE
3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE
4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : **Formation aux valeurs républicaines et au principe de laïcité à destination de partenaires associatifs intervenant sur le territoire de la commune de Nice.**

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 *relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations*, notamment l'article 10 modifié par l'article 18 de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016, le décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 et l'arrêté ministériel du 11 octobre 2006 *portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier*,

Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 *confortant le respect des principes de la République*,

Vu la délibération n° 0.3 du Conseil municipal du 1er avril 2016 relative à la Charte du respect des valeurs de la République à destination des associations œuvrant sur le territoire de la ville de Nice bénéficiant d'aides directes (subventions) ou indirectes,

Vu la délibération n° 40.3 du Conseil municipal du 11 octobre 2018 relative à la création d'une cellule municipale d'échange sur la radicalisation,

Considérant les nombreuses actions menées par la ville de Nice en matière de promotion de la laïcité et des valeurs républicaines : adhésion à Alpes-Maritimes Fraternité, Passeport citoyen en milieu scolaire, soutien au Camp des Milles, etc.

Considérant la richesse du tissu associatif niçois, le volontarisme des acteurs associatifs et le rôle majeur joué par les associations comme relais auprès de l'ensemble des Niçois,

Considérant l'engagement précurseur de la ville de Nice en faveur de la promotion des valeurs républicaines et de la laïcité auprès des associations de son territoire avec l'obligation faite aux associations sollicitant le soutien direct ou indirect de la ville de Nice de signer la Charte du respect des valeurs de la République,

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2021 ***N° 1.1***
Chrono 15516

Rapporteur ***: Monsieur Anthony BORRÉ***

Service ***:*** **Direction Développement RH**

Commission : ***1 - CADRE DE VIE, SECURITE, PROXIMITE ET COMMERCE***
2 - ENVIRONNEMENT, SANTE, SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE
3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE
4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : **Formation aux valeurs républicaines et au principe de laïcité à destination de partenaires associatifs intervenant sur le territoire de la commune de Nice.**

Considérant le rôle joué par les associations en matière de promotion des valeurs républicaines et du principe de laïcité,

Considérant cependant la difficulté exprimée par un grand nombre d'acteurs associatifs en matière de transmission, malgré une forte volonté, des valeurs républicaines et du principe de laïcité,

Considérant qu'il y a donc lieu de mettre en place un programme de formation aux valeurs républicaines et au principe de laïcité, dédié aux responsables associatifs,

Considérant que la Cellule municipale d'échange sur la radicalisation a été créée pour apporter une expertise dans la détection des phénomènes de radicalisation,

Considérant que cette expertise est à même de contribuer à la prévention des dérives fondamentalistes et de radicalisation,

Considérant que les valeurs de la République et le principe de laïcité constituent le socle de notre Nation et donc le premier vecteur de la prévention,

Considérant que la connaissance réelle de ces principes et leur diffusion, auprès des publics jeunes notamment, est de nature à contribuer à la prévention de la radicalisation,

Considérant que les personnels de la Cellule municipale d'échange sur la radicalisation disposent de cette expertise,

Considérant que certains de ces agents ont suivi le cursus universitaire sur la laïcité et obtenu le diplôme sanctionnant cette année d'études,

Considérant que les formations sur ces thématiques entrent déjà dans le champ de compétence de la Cellule,

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2021 ***N° 1.1***
Chrono 15516

Rapporteur ***: Monsieur Anthony BORRÉ***

Service ***:*** **Direction Développement RH**

Commission : ***1 - CADRE DE VIE, SECURITE, PROXIMITE ET COMMERCE***
2 - ENVIRONNEMENT, SANTE, SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE
3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE
4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : **Formation aux valeurs républicaines et au principe de laïcité à destination de partenaires associatifs intervenant sur le territoire de la commune de Nice.**

Considérant que le programme de formation à destination des responsables associatifs comprendra un volet sur les valeurs républicaines, un second sur la connaissance du principe de laïcité à travers l'histoire de notre pays et enfin l'application concrète de ces valeurs et principes en particulier dans le milieu associatif,

Considérant que ce programme sera mis en œuvre à travers un calendrier préalablement défini et que les formations seront dispensées tous les premiers mardis du mois,

Considérant l'intérêt communal à tout mettre en œuvre pour assurer la cohésion en luttant contre les comportements extrémistes, racistes, identitaires et antisémites par le partage et la transmission de valeurs communes,

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

1. **approuver la mise en œuvre d'une formation aux valeurs républicaines et au principe de laïcité à destination des acteurs associatifs volontaires du territoire, qui sera dispensée par la Cellule Municipale d'Echange sur la Radicalisation,**

2. **autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**